

C A N A D A Province de Québec District de Québec No de cour: 200-11-024647-185 COUR SUPÉRIEURE « Chambre commerciale»

AVIS AUX CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, L.R.C. (1985), CH. C-36 en sa version modifiée

Société en commandite Tilly de Laval et Promotions Anne Delisle inc. sociétés légalement constituées en vertu du Code civil du Québec,

ayant leur siège au 101, route Proulx, Deschambault, province de Québec, G0A 1S0.

Veuillez prendre note que le 15^e jour d'octobre 2019, la Cour supérieure du Québec (Chambre commerciale) a reporté au 27^e jour de janvier 2020 la date de cessation de la suspension, telle que définie dans l'ordonnance initiale rendue par l'Honorable Louis Dionne, J.S.C., le 14 février 2018.

Une copie du jugement peut être consultée sur le site Web du contrôleur à l'adresse http://lemieuxnoletsyndic.com/societe-en-commandite-tilly-de-laval-et-promotions-anne-delisle-inc/. Si vous ne pouvez y accéder, veuillez communiquer avec nous au 1-866-833-1054 et nous vous en transmettrons une copie.

Lemieux Nolet inc. Ès qualité de contrôleur Martin Poirier, CPA, CA, CIRP, SAI 1610, Alphonse-Desjardins, bureau 400 Lévis (Québec) G6V 0H1 Tél: (418) 833-1054